



PERSONNELS JETÉS EN PÂTURE

LA COLÈRE DOIT S'EXPRIMER

Une nouvelle fois, l'actualité pénitentiaire met en lumière une situation inacceptable : **les personnels sont livrés à la vindicte, exposés, remis en cause et désignés comme responsables**, alors même qu'ils exercent leurs missions dans des conditions toujours plus difficiles face à des détenus parmi les plus dangereux. Aujourd'hui, ce sont des collègues qui sont directement visés, accusés, pointés du doigt.

Mais derrière ces attaques, c'est toute une profession qui est touchée.

Au CP Béziers, nous ne pouvons que nous reconnaître dans cette réalité. Depuis des mois, les incidents se multiplient, les profils de détenus se durcissent, les menaces se banalisent... **et pourtant, ce sont encore les personnels qui doivent se justifier, se protéger, et parfois même se défendre face à des accusations issues du seul discours de détenus.**

Cette situation est profondément injuste et dangereuse.

Car pendant que certains cherchent à salir l'image des agents, la réalité du terrain est tout autre :

- des personnels confrontés quotidiennement à la violence,
- des agents sous pression permanente,
- des collègues qui assurent leur mission avec professionnalisme malgré un manque de reconnaissance évident.

Trop, c'est trop.

FO Justice CP Béziers refuse que les personnels soient ainsi jetés en pâture, exposés médiatiquement ou institutionnellement, sans considération pour la réalité de leur engagement ni pour les risques qu'ils encourent.

Derrière chaque uniforme, il y a des femmes et des hommes, des familles, des proches. Les attaques et les mises en cause ne s'arrêtent pas aux murs de l'établissement : **elles impactent directement leur vie personnelle. Cette situation doit cesser immédiatement.**

FO Justice CP Béziers apporte son soutien total à l'ensemble des collègues concernés, ici comme ailleurs, et appelle à une prise de conscience urgente. La colère des personnels est légitime. Elle doit être entendue.

Il est temps que l'administration protège réellement ses agents, qu'elle cesse de les exposer et qu'elle assume pleinement ses responsabilités. **FO Justice CP Béziers** restera mobilisé et déterminé.

FO Justice CP Béziers appelle l'ensemble des personnels à effectuer un retard d'appel le matin du lundi 20 juillet, afin de faire résonner cette colère et de démontrer que les personnels savent encore se mobiliser. Ce mouvement ne sera qu'une première étape si aucune évolution concrète n'intervient.

Résister, ne rien lâcher.

FO Justice CP Béziers - Le 19 juillet 2026



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!

JE VOTE **FO Justice**